



Certifications Langues : TOEIC® - LINGUASKILL – BRIGHT – LE ROBERT – LEVELTEL - Pipplet FLEX
Certification Informatique : TOSA
Centre certifié QUALIOPi et qualifié OPQF – Référencé sur Datadock
Centre agréé DREETS pour les formations CSE / CSSCT

LA FORMATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CSSCT) DANS LES ENTREPRISES D'AU MOINS 300 SALARIES

Objectifs de la formation :

Maîtriser les rôles, les missions et les moyens d'action des instances de représentation du personnel dans la santé, la sécurité et les conditions de travail.

Prérequis : Aucun

Public ⁽¹⁾ : Tous les représentants du personnel

Parcours de formation : Présentiel ou visio-conférence

Modalités et délai d'accès à la formation :

Pour toute information concernant le coût, la mise en œuvre de la formation, merci de contacter Espace projet au 02 35 42 73 73 ou envoyer un mail à contact@espace-projet.com.

La formation débute dès la signature de la convention et en fonction des disponibilités des formateurs et de l'entreprise.

CONTENU DE LA FORMATION :

- Les nouvelles instances de représentation du personnel :
 - Transition des anciennes instances aux nouvelles instances
 - Composition, fonctionnement et attributions de la CSSCT en matière de santé, sécurité et conditions de travail
 - Informations et consultations des instances
- Obligations et responsabilités en SSCT : textes et acteurs. Les RPS.
- Moyens du CSSCT :
 - Crédits d'heures
 - Protection des élus
 - Règlement Intérieur
 - Recours à l'expertise
 - Collaboration entre l'ensemble des acteurs de la SSCT
- Missions de terrains :
 - Ergonomie des postes de travail
 - Analyser l'exposition aux risques des postes de travail
 - Analyser les accidents du travail
 - Droit d'alerte : enquête CSSCT
 - Droit de retrait
- Promotion de la prévention
 - Collaborer à la production du plan de prévention des risques
 - Proposer des plans d'actions, les suivre

ESPACE PROJET – Formations Langues – Informatique – Formation des élus CSE/CSSCT

Tél. 02.35.42.73.73 – Mail : contact@espace-projet.com – 147 Rue de Paris – 76600 Le Havre

S.A.S. au capital de 5 000 euros – RCS Le Havre 452 155 278 – N° TVA FR95452155278 – SIRET 452 155 278 00032 – APE 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23 76 03619 76 auprès du Préfet de Région de Normandie

DEROULEMENT DE LA FORMATION :

JOUR 1 :

- Présentation des nouvelles instances de représentation du personnel
- Rappel des missions qui peuvent être confiées à la commission
- Les rôles, les attributions et les moyens de la commission - Lister tous les documents et informations obligatoires.
- Utiliser efficacement les moyens de la commission.
- Savoir lire et analyser le document unique et le faire évoluer - Analyser les risques sur le poste de travail - Analyser l'exposition au facteur de pénibilité - Comprendre le fonctionnement du Compte Pénibilité - Organiser des visites et des inspections sur les lieux de travail.
- Exercice en groupes : études de cas d'entreprises : transition des anciennes vers les nouvelles instances, mise en place de la CSSCT après les élections professionnelles.
- Quizz « kahoot » sur les IRP

JOUR 2 :

- Présentation des obligations et responsabilités en SSCT : textes et acteurs, les RPS
- Instaurer une collaboration active avec les interlocuteurs internes et externes
 - Les acteurs internes : le rôle de la direction ; de l'encadrement ; des salariés.
 - Comment promouvoir les actions de la commission auprès des salariés ?
 - Les acteurs externes : inspecteur du travail, services de santé au travail, CARSAT.
- Exercice en groupes : cas de souffrance au travail (harcèlement, Burn-Out...) : mesures à prendre
- Quizz « kahoot » sur les RPS

JOUR 3 :

- Présentation des moyens du CSSCT
- Rédaction de la trame de la partie CSSCT d'un RI de CSE
- Agir et prévenir les risques professionnels
 - Les Troubles Musculo-Squelettiques - Le télétravail - Les nuisances physiques - Les manutentions -
 - Les équipements de protection individuelle - Les produits chimiques dangereux - Le risque routier - Les Risques Psycho6Sociaux - L'ergonomie au poste de travail - Les addictions - L'aménagement et le déménagement
- Exercices en groupes : fixation ordre du jour des réunions du CSSCT, cas d'expertise, cas de déménagement
- Quizz « kahoot » sur les moyens CSSCT

JOUR 4 :

- Présentations des différentes missions de terrain de la CSSCT
- Notions d'ergonomie des postes de travail
 - Améliorer le poste de travail : pourquoi, comment ? Intérêt de l'ergonomie pour l'efficacité et la productivité au travail ;
 - Les obligations légales ; impliquer les acteurs compétents dans l'analyse et la conception des postes de travail.
 - Les connaissances fondamentales en ergonomie : postures, fréquences, efforts, risques de Troubles Musculosquelettiques.
 - Passer de l'ergonomie au développement du bien-être au travail
 - Mesurer et agir sur la charge mentale.
 - Anticiper les facteurs de charge mentale : outil de mesure.
 - Intégrer l'impact des rythmes de travail.
 - Réaliser un diagnostic ergonomique.
 - Impliquer tous les acteurs : DRH, IRP, médecins du travail.
- Exercices en groupes : réalisation d'une enquête CSSCT suite à alerte.
Analyses de postes

JOUR 5 :

- Comment s'impliquer au quotidien dans la prévention des risques et la promotion de la sécurité au travail ?
- Mise en situation : le formateur représente la DRH, les stagiaires, les membres de la CSSCT : production d'un plan de prévention des risques d'une entreprise précise.
- Construction d'un plan de communication de la CSSCT auprès des salariés afin de promouvoir la sécurité au travail.

Modalités pédagogiques :

- Formation en groupe de 10 personnes maximum.
- Support papier (ou envoi par mail si formation en Visio), vidéoprojecteur.
- Présentiel ou visio-conférence

Modalités d'évaluation et acquis de la formation :

En début de formation le stagiaire se positionne sur les objectifs de la formation

En fin de formation le stagiaire se positionne à nouveau sur les objectifs de la formation et ce afin de voir la progression. Le formateur positionne le stagiaire en fin de formation pour identifier les acquis.

Le stagiaire complète un questionnaire de satisfaction sur la formation et nous lui remettons un certificat de réalisation.



Certifications Langues : **TOEIC® - LINGUASKILL – BRIGHT – LE ROBERT – LEVELTEL - Pipplet FLEX**

Certification Informatique : **TOSA**

Centre certifié **QUALIOPi** et qualifié **OPQF** – Référencé sur **Datadock**

Centre agréé **DREETS** pour les formations **CSE / CSSCT**

Durée et organisation de la formation :

- Cinq journées de formation de 7 heures (de préférence 3 jours consécutifs puis deux jours consécutifs)
- Dans nos locaux situés 147, Rue de Paris (1^{er} étage – au-dessus de France BLEU NORMANDIE) – 76600 LE HAVRE ou dans vos locaux de Montivilliers.

Les frais de repas des stagiaires ne sont pas inclus dans notre proposition.

Pour une formation en présentiel dans nos locaux, nous pouvons commander des plateaux repas et vous refacturer à l'identique.

⁽¹⁾ Espace Projet est attentif au projet de formation de toute personne. Si vous êtes en situation de handicap contactez-nous pour l'analyse de l'adaptation des modalités de l'action de formation.

Mise à jour le 22/07/2022

ESPACE PROJET – Formations Langues – Informatique – Formation des élus CSE/CSSCT

Tél. 02.35.42.73.73 – Mail : contact@espace-projet.com – 147 Rue de Paris – 76600 Le Havre

S.A.S. au capital de 5 000 euros – RCS Le Havre 452 155 278 – N° TVA FR95452155278 – SIRET 452 155 278 00032 – APE 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23 76 03619 76 auprès du Préfet de Région de Normandie